

Au sujet de la proposition collective de Noé21 à l'adresse de l'assemblée constituante

« Gouverner, c'est prévoir »
Emile de Girardin (1806-1881)

Foire Aux Questions

L'association Noé21 a déposé en décembre 2009 une proposition collective à l'Assemblée Constituante (forte de plus de 1300 signatures) demandant l'inscription d'un article sur le climat. Noé21 propose que lorsque la Constitution évoquera la diminution des émissions de CO₂, elle mentionne les recommandations des scientifiques mandatés par les Etats plutôt que les accords politiques internationaux, dont les résultats ne correspondent habituellement pas aux recommandations des climatologues.

• Un article sur le climat dans la constitution ?

Cette nouvelle constitution sera celle du XXI^e siècle. Les questions liées au changement climatique et à la conception de l'énergie y occuperont une place centrale. Les dirigeants et la société civile internationale l'ont bien compris en y consacrant le thème central des plus grands rendez-vous de négociations de l'histoire. Une constitution nouvelle qui ne contiendrait pas cet élément passerait à côté du thème politique majeur du siècle.

• Est-on sûr que le climat sera toujours un problème dans 50 ans ?

Le réchauffement planétaire est dû à des émissions de gaz à effet de serre (GES) datant de plusieurs décennies. L'effet retard des GES sur le climat assure que les changements climatiques resteront un thème d'actualité majeur pour de nombreuses décennies. La composition chimique de l'atmosphère et les propriétés radiatives ("réchauffantes") du CO₂ sont une réalité géophysique. Nous devons continuer à long terme à maîtriser nos émissions de CO₂.

• À quoi bon agir à Genève si les autres continuent à polluer ?

« L'exemple n'est pas le meilleur moyen de convaincre, c'est le seul » (M.K. Gandhi). Ce qui nous sert de modèle en matière d'énergie, d'urbanisme et de pratiques de mobilité sont les villes et les régions qui s'inscrivent dans une politique climatique et énergétique responsable. C'est aussi là que se situe le potentiel de futurs filières de formation professionnelle et d'emplois durables, des emplois par ailleurs non-délocalisables. De plus, agir pour le climat

signifie aussi réduire notre dépendance envers les énergies fossiles qui grèvent la balance régionale des paiements et qui sont de toute façon vouées à se renchérir à moyen terme et à disparaître.

• **Est-on vraiment sûr de la réalité du changement climatique ?**

Tous les scientifiques ont des doutes, il n'y a pas de vérité absolue et définitive. Toutefois aujourd'hui il existe un consensus dans la communauté scientifique sur le changement climatique d'origine humaine et les menaces occasionnées à la nature dont notre espèce dépend. Il y a par ailleurs autant d'erreurs dans le sens contraire, soit une sous-estimation de la rapidité des changements climatiques par le GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat). Le risque potentiel pour les générations futures et les populations cotières est tel qu'agir relève d'un principe élémentaire de précaution et de responsabilité.

• **Le GIEC a-t-il été mis en cause pour des erreurs dans son dernier rapport de 2007 ?**

Le dernier rapport contient en effet une erreur à propos de la date de fonte des glaciers himalayens. Mais ceci n'a pas remis en cause les conclusions principales sur la responsabilité humaine dans le réchauffement climatique, toutes contenues dans la première partie du rapport. Ces récentes accusations à l'encontre du GIEC ne doivent pas nous faire oublier que la communauté scientifique a rarement, dans son histoire, été aussi unanime autour d'une question. Nous sommes dans une période difficile où des décisions ambitieuses et volontaristes doivent être prises et il est normal que lorsque le message déplaît ou gêne des intérêts financiers acquis, on tente de s'en prendre au messager.

• **Inscrire le GIEC dans la constitution ? Et si cette organisation changeait de nom ou était remplacée ?**

C'est un risque qui existe, et c'est donc le travail des constituants que de reformuler notre proposition collective qui se limite à énoncer un principe général. L'idée est surtout de considérer les recommandations des scientifiques comme source principale de référence sur le changement climatique plutôt que les accords internationaux qui peuvent produire des résultats à minima, décalés par rapport à la connaissance des risques et des enjeux. Voici une suggestion de formulation plus durable:

· Le canton de Genève s'engage à diminuer ses émissions de gaz à effet de serre au moins dans les proportions recommandées par la communauté scientifique pour maintenir les équilibres climatiques planétaires.